

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 165/2022

A la Société CFAO RDC SARL

Après avoir reçu le contrat du marché n° ACGT/DG/CGPMP/MF/AOI/28/2021, conclu avec l'Agence Congolaise des Grands Travaux, pour un montant total hors taxe de dollars américains un million cent cinquante-sept mille deux cent quarante-quatre, quatre centimes (USD 1.157.244,4) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 18/07/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général a.i.